

L'isolation, au cœur de la rénovation

Du sol au plafond, la performance énergétique de votre logement passe d'abord par une bonne isolation ! Priorité de vos travaux de rénovation, elle est la clé du confort et de vos futures Économies d'Énergie.



Pourquoi isoler votre logement ?

Une mauvaise isolation entraîne des pertes de chaleur plus ou moins importantes. Les chiffres, avancés par l'ADEME, parlent d'eux-mêmes :

- jusqu'à 30 %* par les combles et la toiture,
- jusqu'à 25 %* par les murs,
- entre 10 et 15 %* par les vitres et fenêtres,
- entre 7 et 10 %* par les sols.

Isoler, c'est assurer le confort thermique de votre habitat, hiver comme été. Mais cela vous permet aussi d'**économiser** sur votre **facture annuelle**.

Isolation : une question de priorités

Le bilan thermique permet de prioriser les travaux d'isolation. Quand on sait que jusqu'à 30 %* de pertes de chaleur sont liées à des combles mal isolés, on comprend qu'ils débutent à cet endroit ! Suit l'isolation des murs, des fenêtres et des sols.

Il est important aussi de **bien choisir le professionnel** qui effectuera ce bilan. C'est en effet sur lui que vous vous ferez pour lancer les travaux les plus urgents.

Grâce au service "Trouvez un pro", sélectionnez un professionnel de l'isolation en vous aidant des avis et notes des clients.

Isoler, c'est bien ; aller plus loin, c'est mieux !

L'isolation sera optimale si elle est couplée à des systèmes de chauffage et de ventilation performants. Nous vous conseillons donc de faire vérifier l'état de vos systèmes de chauffage. Et pour cause, vous pouvez faire jusqu'à 25 %* d'**Économies d'Énergie** en remplaçant votre appareil défaillant par un système à régulation.

Isolation rime aussi avec ventilation ! Assurez-vous que l'air se renouvelle toujours bien dans les pièces de votre maison.

**Source ADEME*

Article créé le 20/08/2012

Article mis à jour le 18/08/2016

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux